

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTIEL

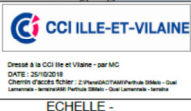
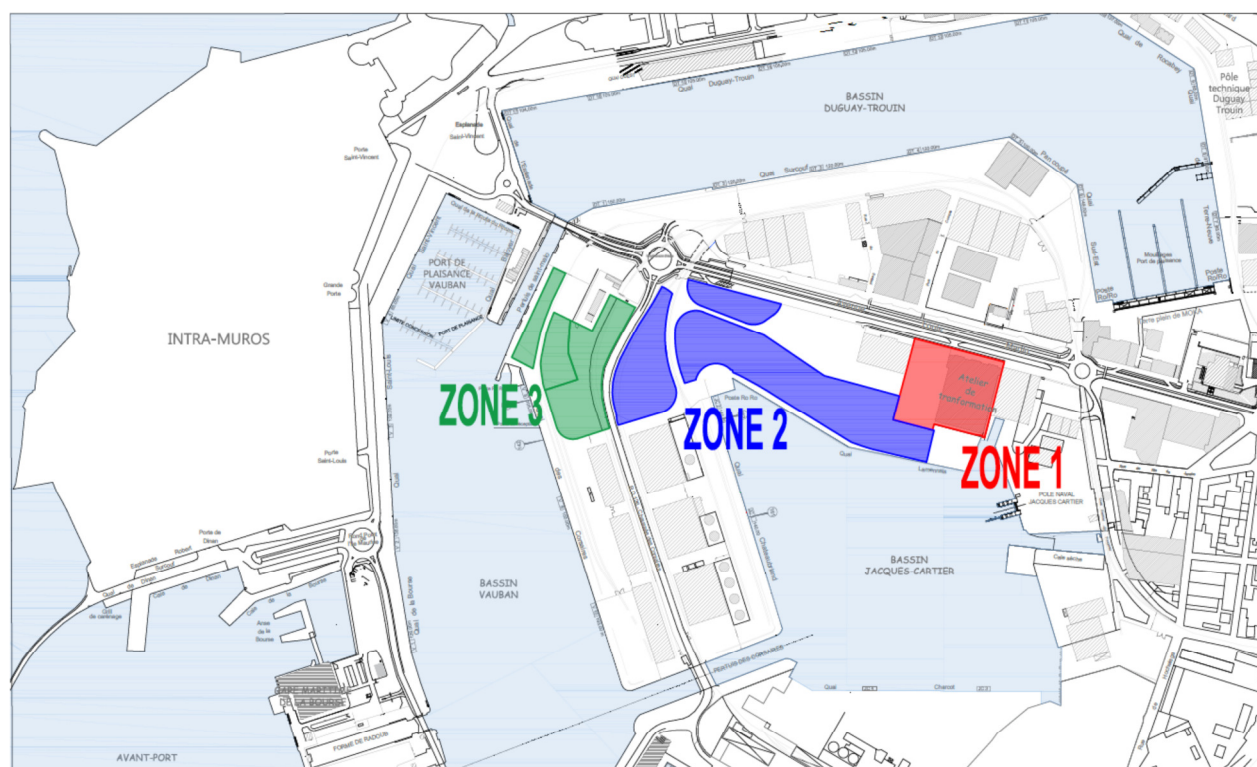
PORT DE SAINT MALO

Le groupe I.S.B. – 11, boulevard Nominœ – F 35 742 Pacé Cedex – exploite et développe une activité d'importation de bois sciés du Nord sur le port de commerce de Saint-Malo.

Sont liés à cette activité, un atelier de première transformation du bois sur le port et une usine en zone industrielle de Saint-Malo.

Le Groupe a formalisé son intérêt à poursuivre et développer son activité sur le port de commerce.

Plan descriptif des emprises



Appel à Manifestation d'Interêt

- Zone 1 :**
Atelier de transformation et terre-plein quai Lamennais attenants
- Zone 2 :**
Terre-pleins Lamennais
- Zone 3 :**
Terre-pleins quai des Corsaires

La CCI territoriale d'Ille-et-Vilaine, concessionnaire du port, projette de regrouper cette activité sur et autour du nouveau terre-plein Lamennais, contigüe à l'atelier de première transformation ; ainsi, elle envisage de délivrer au Groupe I.S.B. les autorisations d'occupation domaniales suivantes :

- **Zone 1 :** une autorisation d'occupation domaniale (AOT de droits simples) pour l'atelier de transformation et les terre-pleins attenants, pour une surface de 11.520 m², d'une durée de 5 ans ;
- **Zone 2 :** une autorisation d'occupation domaniale (AOT de droits simples) pour le terre-plein Lamennais, pour une surface de 30.737 m², d'une durée de 9 ans ;

- **Zone 3** : une autorisation d'occupation domaniale (AOT de droits simples) pour des terre-pleins au quai des Corsaires, pour une surface de 13.575 m², d'une durée de 3 ans ;

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la CCI territoriale d'Ille-et-Vilaine prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée du Groupe I.S.B., et s'assure, par la présente publicité, et avant signature des titres, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente, sous un délai d'un mois suivant la publication de la présente.

Les projets sont étudiés selon les critères suivants :

- Une activité portuaire,
- Le trafic maritime envisagé,
- La viabilité économique du projet,

Renseignements : - Chambre de commerce et d'industrie Ille-et-Vilaine, délégation de Saint-Malo, 4 avenue Louis Martin 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 63 00.